



M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

AVIS PUBLIC – Règlement numéro 532-26

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES NO 532-26 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 26-05-143 à sa séance du 12 mai 2026, du projet de règlement numéro 532-26 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES NO 532-26 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ASSUJETTIS NO 483-22, tiendra une assemblée publique de consultation le 14 juillet 2026 à compter de 19 :00, dans la salle du conseil située au 1244 rue principale à Nantes, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ;

QUE le projet vise à :

- a. Modifier les bâtiments assujettis aux normes du règlement ;
- b. Modifier les documents requis lors d'une demande de démolition.

QUE le projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

QU'au cours de cette assemblée publique, le Maire (ou un autre membre du conseil désigné par le Maire) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer soient entendus ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Nantes, ce 29 mai 2026.

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général/greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Ali Mohammed Ayachi, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le 29 mai 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 29^E JOUR DE MAI 2026.

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général / greffier-trésorier